



Monsieur Jean Castex
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
75007 Paris

Paris, le 22 juillet 2020

Lettre ouverte à Monsieur le Premier Ministre demandant l'interdiction de la production, de l'utilisation et de la dissémination de tout OGM issu du forçage génétique.

Monsieur le Premier Ministre,

Le 16 janvier 2020, le Parlement européen a adopté la résolution n°2019/2824 invitant la Commission et les États membres à solliciter, lors de la prochaine réunion de la Conférence des parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique, **l'adoption d'un moratoire mondial sur la dissémination d'organismes issus du forçage génétique, y compris sur les essais en plein champ.**

La position de la France est d'autant plus importante qu'elle accueillera en janvier 2021 le prochain Congrès mondial de la nature organisé par l'IUCN, dont les membres seront appelés à cette occasion à définir une position commune sur les organismes génétiquement modifiés issus du forçage génétique.

Le forçage génétique est une nouvelle manière d'utiliser la transgénèse en l'accompagnant d'un contournement des lois de l'hérédité via CRISPR, une technique récente de modification génétique d'un organisme – animal sauvage ou domestique (insecte, oiseau, mammifère, etc.) et à terme, certaines plantes. Cette modification pourra ainsi se propager en quelques générations à l'ensemble d'une population, voire à toute une espèce.

Le forçage génétique remet donc en question notre rapport au vivant et pourra avoir, selon l'usage qui en est fait, des conséquences immenses sur nos vies, depuis notre santé jusqu'à notre agriculture, en passant par la conservation de la biodiversité.

Les risques posés par cette ingénierie du vivant sont inédits et potentiellement catastrophiques pour l'environnement. Certains sont déjà bien identifiés : éradication de populations ou d'espèces entières, perturbations des chaînes trophiques et modification irréversible d'équilibres naturels, transferts éventuels de gènes modifiés à d'autres espèces, interactions imprévues entre constructions génétiques forcées et naturelles. D'autres usages involontaires ou malintentionnés (destruction de récoltes, usages militaires...) sont également possibles.

Pourtant, la pression est grande aujourd'hui pour que les tests effectués en laboratoire sur le forçage génétique – sous la menace constante de fuites accidentelles dans l'environnement – soient menés « grandeur nature », et que des organismes issus du forçage génétique soient lâchés dans les écosystèmes. Différents États et groupements d'intérêts privés discutent déjà des futures modalités de mise sur le marché d'OGM issus du forçage génétique.

La Commission européenne a d'ailleurs demandé à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de déterminer dans quelle mesure les protocoles d'évaluation du risque des OGM traditionnels pourraient s'appliquer aux insectes OGM issus du forçage génétique, pour préparer déjà le cadre réglementaire qui permettrait la mise sur le marché de tels organismes.

La complexité du vivant, les innombrables interactions qui régissent et relient entre eux les organismes dans l'écosphère, ne permettent pourtant pas d'anticiper toutes les conséquences du déploiement dans la nature d'organismes OGM issus du forçage génétique. Les lacunes dans les connaissances actuelles et l'ensemble des risques encore inconnus rendent impossible toute évaluation scientifique ou réglementaire du risque.

Plus de 200 organisations internationales et scientifiques estiment qu'un moratoire sur la dissémination de tout organisme issu du forçage génétique **est essentiel à la préservation de la biodiversité et qu'il serait nécessaire pour respecter les objectifs fixés par la Convention des Nations unies sur la diversité biologique.**

Au nom du principe de précaution tel qu'inscrit dans la Constitution française, nous vous demandons donc que la France défende une interdiction de la production, de l'utilisation et de la dissémination de tout OGM issu du forçage génétique.

Afin de connaître la position du gouvernement, nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans les meilleurs délais. Une copie de cette lettre a été adressée à Madame la Ministre de la Transition écologique, Messieurs les Ministres des Solidarités et de la Santé, et de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Au nom des 16 organisations signataires,

Annick Bossu
**Collectif des Faucheurs
Volontaires d'OGM**



Damien Houdebine
Confédération Paysanne



Frédéric Jacquemart
GIET



Nicolas Laarman
POLLINIS



Hervé Le Meur
OGM Dangers



François Warlop
Sciences Citoyennes



Contacts

stopFG@framalistes.org